

## **Le timbre sur les contenants de bières : une mesure efficace et peu coûteuse**

Certains groupes plaident pour l'abolition du timbrage des contenants de bière destinés à la consommation sur place dans les bars et restaurants.

Pourtant, de nombreuses organisations défendent depuis plusieurs années les nombreux avantages de cette mesure, qui demeure à la fois simple, efficace et essentielle pour l'industrie.

### **Pourquoi l'Association des directeurs de police du Québec exprime-t-elle sa ferme opposition au sujet de la proposition de l'abolition du timbre ?**

Le marquage des produits constitue un outil efficace pour lutter contre le crime organisé, l'évasion fiscale et les risques pour la santé publique. En rendant chaque produit unique et traçable, il renforce la sécurité des consommateurs, garantit la qualité des produits et fragilise les réseaux criminels.

### **Pourquoi la grande majorité de l'industrie brassicole souhaite le maintien du timbre ?**

L'industrie brassicole s'appuie sur plusieurs faits établis :

**Raison 1 :** Le timbre constitue un moyen efficace et peu coûteux qui indique qu'un paiement a été effectué à une autorité gouvernementale reconnue en ce qui concerne un produit soumis à un droit d'accise particulier.

**Raison 2 :** En plus de fournir une preuve visible et tangible du paiement de la taxe, le timbre garantit que le produit est authentique et provient d'un producteur de bière autorisé.

**Raison 3 :** Le marquage assure un rôle de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement autant utile aux fabricants, qu'aux établissements licenciés ainsi qu'aux autorités fiscales, policières, réglementaires et de santé publique.

**Raison 4 :** Le marquage sur les produits brassicoles permet aux policiers d'assurer une vigie efficace auprès des établissements fautifs d'avoir acheté des quantités d'alcool par le biais des réseaux non autorisés.

### **D'où provient cette obligation pour les bars et restaurants d'acheter les produits d'alcool directement du producteur ?**

C'est la loi québécoise qui impose cette obligation. Elle a comme objet d'assurer la circulation et la vente de produits alcoolisés issus de producteurs détenant des permis.

**Pourquoi les autorités gouvernementales imposent-elles aux bars et restaurants l'obligation d'acheter directement du producteur et quels sont les fournisseurs autorisés pour les titulaires de permis de restaurant?**

La Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) impose cette obligation afin de réguler la distribution des boissons alcooliques. Les titulaires de permis de restaurant et de bar doivent se procurer leurs boissons alcooliques auprès de distributeurs autorisés de la SAQ, de producteurs artisanaux, de brasseurs, de distributeurs de bière, ou de fabricants de cidre (pour le cidre léger uniquement), excluant certaines succursales non autorisées de la SAQ.

**Quel est le rôle de la présence du timbre sur les produits brassicoles dans la collaboration avec les autorités policières, fiscales et réglementaires?**

La présence du timbre permet aux membres de l'ABQ de collaborer rapidement avec les autorités en identifiant les volumes, la provenance et les caractéristiques des produits. Cela facilite la lutte contre les transactions illicites et aide à assurer la conformité fiscale, réglementaire et de santé publique.

**Est-il vrai que seuls les grands brasseurs possèdent la technologie pour apposer le timbre sans difficulté?**

Non, c'est faux. De nombreux membres de l'Association des brasseurs du Québec apposent le timbre manuellement. L'ABQ est convaincue que les avantages liés à cette démarche manuelle, tant en termes de transparence, de traçabilité et de conformité, surpassent largement les coûts qu'elle peut engendrer.

**Comment le marquage contribue-t-il à la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, et qui en bénéficie principalement?**

Le marquage contribue à la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, offrant des avantages aux fabricants, aux établissements licenciés et aux autorités fiscales, policières et réglementaires. Il permet de suivre le parcours des produits depuis leur fabrication jusqu'à leur vente, assurant ainsi une transparence et une conformité accrues pour l'ensemble de l'industrie.